



BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

Le Conseil Municipal vous adresse ses vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse Année 2014

 N° 2014/001

Le Mot du Maire

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 pour vous et toute votre famille. Ce BIC est le 25^{ème} et dernier numéro pour cette mandature. Une parution par trimestre vous a informé sur le travail que nous réalisons pour le mieux vivre à Bicqueley.

Nos 2 activités principales pour ce trimestre se répartissent entre la définition du temps scolaire en neuf demi-journées (à lire ci-dessous) et la programmation des travaux 2014. Pour les élections à venir, j'insiste sur l'**obligation** de présenter une pièce d'identité lors du vote, vous lirez dans ce bulletin en détail les modifications apportées.

Bonne lecture à toutes et à tous.

↳ État de catastrophe naturelle.

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, nous n'avons pas encore la réponse de l'État au sujet de notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux inondations de mai 2013. Afin de nous donner le plus de chance d'aboutir, des études complémentaires ont été demandées au service de la Préfecture fin novembre. La Commission n'a pas, à ce jour, rendu d'avis définitif.

Des informations ont été transmises de façon individuelle aux habitants concernés début décembre, notamment pour rappel aux compagnies d'assurance sur le fait que le dossier est bien encore à 'étude. Pour mémoire, nos voisins de Gye et Colombey ont reçu une réponse négative sur ce même fait au cours de l'été dernier.

↳ Affouages 2014.

Cette année, le tirage des portions se déroulera le **Samedi 15 Février à 17h à la Salle Polyvalente**. Cette date plus tardive a été retenue en fonction de la fin de la saison de chasse dans les bois. En effet, les années précédentes, les consignes données de ne pas « bucheronner » les jours réservés à la chasse n'ont pas été respectées par quelques indisciplinés et cela aurait pu entraîner des conséquences regrettables. 197 parts estimées à environ 7 stères/part seront distribuées à 74 affouagistes. Ces affouages sont répartis sur les parcelles 2, 5, 6 et 8 du Grand Bois. Le prix de la portion fixé à 30€ reste inchangé. Les menus produits ne seront attribués qu'à la fin de l'année 2014, après que les affouages soient en grande partie terminés. La parcelle 20 du Grand Bois sera réservée à ces parts.

M. Patrice ARNOULD tient à saluer et à remercier les bénévoles qui l'ont aidé à ce travail sur le terrain pendant plusieurs semaines dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles et ce, depuis plusieurs années.

➔ Recensement.

Entre le 16 Janvier et le 15 Février, les 2 agents recenseurs nommés par le Conseil Municipal, **Magali ORTELLI et Romain METZ** vont passer au domicile de tous les habitants afin de collecter différentes données relatives au logement et aux personnes. Il est très important de leur réserver bon accueil, car ce travail de collecte a des conséquences importantes pour notre Commune. En effet, le nombre d'habitants détermine le montant des dotations de l'état pour notre fonctionnement et nos investissements et depuis cette année, de ce nombre dépend le mode de scrutin qui diffère de celui de Bicqueley pour les communes de plus de 1000 habitants (cf. article suivant). Nous vous rappelons que vos réponses à ces questionnaires restent confidentielles.

➔ Élections en 2014.

Les deux rendez-vous importants :

- D'une part, les élections municipales qui vous concernent directement, ce sont les dimanches 23 et 30 mars 2014 que vous pourrez choisir vos représentants pour les 6 années à venir.
- D'autre part, les élections européennes fixées pour notre Pays au dimanche 25 mai 2014.

Quelques rappels et nouveautés en matière d'élections municipales. **Le mode de scrutin pour Bicqueley ne change pas** : notre Commune comptant une population inférieure à 1000 habitants, nous ne sommes pas concernés par le nouveau mode de scrutin : les candidats seront donc toujours élus comme en 2008 au suffrage plurinominal majoritaire.

IMPORTANT ce qui change :

- *Pour vous, électeurs :*

- En application du décret n°2013-98 du 18 octobre 2013, **vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour voter**, (en 2008, cela était obligatoire uniquement pour les communes de plus de 3500 habitants. **En l'absence de pièce d'identité avec photo, vous ne pourrez pas voter.** La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, d'autant qu'elle ne permet plus d'attester de votre identité.

- Vous pouvez toujours panacher les listes en ajoutant ou en rayant des noms sur un bulletin de vote. Toutefois, vous ne pouvez voter que pour une personne qui a déclaré sa candidature. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Cependant, les autres voix mentionnées sur ce bulletin seront bien comptabilisées. Le jour du scrutin, sont affichés dans le bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates. La parité homme/femme n'est pas imposée.

- *Pour les candidats :*

L'article 25 de la loi du 17 mai 2013 a désormais introduit **l'obligation d'une déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants**. Les candidatures doivent être désormais déclarées en préfecture ou en sous-préfecture **entre le jeudi 6 février et le jeudi 6 mars 2014**. Ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.

Procuration :

Si vous êtes absents pour ces élections, il vous est possible de donner procuration à un tiers. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Le jour du scrutin, le mandataire peut détenir une seule procuration établie en France. Toutefois, il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

**Le vote pour chacun des trois scrutins se déroulera dans la Salle Polyvalente
(À côté de l'Église), accessible à tous les électeurs.**

➔ Eau.

Un peu de patience, les factures d'eau sont en cours de traitement et vous seront transmises prochainement. Jusqu'à présent, la Commune fixait la date de recouvrement de cette facture, la Direction Générale des Finances n'accepte plus ce choix. Dorénavant, les factures sont payables à réception. Vous pourrez constater que le prix du m³ d'eau est identique à celui des années précédentes, conformément à la décision du Conseil Municipal lors du vote du budget en avril dernier.

➤ **Permis de construire et Déclarations préalable de travaux.**

Dans un contexte économique difficile, seuls deux permis de construire ont été déposés en 2013. Vingt-six déclarations préalables de travaux ont été enregistrées.

➤ **Repas annuel pour les Séniors et Colis de fin d'année.**

Ce dimanche 12 janvier, 100 invités (exactement) se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour partager un repas de fête apprécié par tous. Ce moment de convivialité permet aux plus anciens comme aux jeunes séniors de se rappeler les heures insouciantes de la jeunesse et aussi d'échanger sur des sujets plus d'actualité.

Des colis gourmands sont en cours de distribution aux personnes habituellement présentes à ce repas et empêchées d'y assister pour des raisons de santé. 11 personnes au village et 6 personnes hospitalisées ou en maison de retraite en sont bénéficiaires cette année. Nous souhaitons à toutes et à tous une meilleure santé et une année 2014 placée sous le signe de la sérénité.

➤ **Scolaire.**

Nouveaux rythmes scolaires, c'est vraiment le sujet qui préoccupe beaucoup d'entre nous depuis plusieurs mois. Un groupe de travail composé de parents, enseignants et élus a réfléchi sur ce dossier au cours du 1^{er} trimestre scolaire. Diverses réunions ont été organisées, la dernière en présence de M. l'inspecteur d'académie.

Deux questionnaires : le premier réalisé par le groupe de travail, le second par la Municipalité à l'issue de la réunion avec l'inspecteur d'académie **ont abouti aux mêmes observations** : une majorité de parents se sont prononcés pour que la 9^{ème} ½ journée d'enseignement supplémentaire soit dispensée le samedi matin et non le mercredi comme le stipule le décret de loi portant sur la modification des rythmes scolaires. Pour faire valider ce choix, un projet éducatif territorial est en cours d'élaboration et sera soumis à M le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale qui décidera de la matinée retenue.

Pour la prochaine rentrée, nous nous orientons vers l'organisation suivante :

Les enfants auront classe :

- Le lundi, mardi, **mercredi (ou samedi)**, jeudi et vendredi **matin de 8h30 à 12h** (*actuellement 8h30-11h30*).
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi **après-midi de 13h45 à 15h30** (*aujourd'hui de 13h30 à 16h30*).

De 15h30 à 16h30, les élèves pourront participer à des activités extrascolaires. Pour la prochaine rentrée, l'aide de 90€ octroyée par l'État pour organiser ces moments de détente pour les enfants, permettra de solliciter une simple participation financière auprès des parents, qui s'éleva symboliquement à 0.50€/heure par enfant. Il est difficile de s'engager pour les années futures sur ces tarifs. À suivre...

État Civil 2013

Seulement six naissances! Mais quel bonheur pour leur famille !

Clément BREART, le 31 janvier	Jules BERNARD, le 8 mars	Yris DEGOUL, le 4 avril
Élisa BEAUJEAN, le 26 février	Milana PELTIER, le 1 ^{er} avril	Jules RUSE, le 17 mai

Trois mariages. Que d'émotions !

Céline DORELET et Philippe GLINCHE, le 6 juillet
Stéphanie MOUROT et Sébastien PIERSON, le 20 juillet
Maud MINZIERE et Nicolas MOUTILLARD, le 31 août

Nous avons une pensée pour ces huit familles endeuillées :

Claude CHATEAU, le 1 ^{er} janvier	Annie LIES, le 27 mars	Régine TOUSSAINT, le 3 Septembre
Renée LUCOT, le 11 janvier	René VATTANT, le 10 juin	Chantal PORT, le 16 novembre
Geneviève MENY, le 17 mars	Roger THIERY, le 1 ^{er} septembre	

Les Associations- Animation

⇒ **Bicqueley Moto Cross.**

Le Moto-Club organise son repas annuel le **Samedi 25 Janvier 2014** pour remercier les bénévoles et récompenser les pilotes du club qui ont participé au Trophée de Lorraine UFOLEP 2013. Inscriptions : Céline et Jean-Michel NOWAK au 03.83.64.60.73. Trois pilotes locaux ont bien représenté le moto-club :

- Louis NOWAK a gagné le championnat Motocross et Course sur prairie en catégorie solo A 85cc.
- Alexandre BRUANT a terminé à la 18^{ème} place en motocross catégorie solo B 250 4t.
- Quentin NOWAK sur sa 250 cc 4t a participé au championnat européen en roulant en Hollande, Allemagne, Suisse, Italie, France : il finit 21^{ème} sur 60 en ne participant pas aux courses de Grande Bretagne et Danemark- Il termine le championnat de Lorraine prairie à la 4^{ème} place et 3^{ème} en motocross.

En 2014, le moto-club n'organisera pas de course, il s'attribue une année de repos. Quentin, Pierre, Louis NOWAK et Alexandre BRUANT rouleront cote à cote dans la même catégorie et devront se qualifier pour le Super Trophée de France qui se déroulera à Dahlain (57). Plus de 400 pilotes Français ainsi que leurs accompagnateurs sont attendus pour une grande fête de la moto. Quentin participera de nouveau à l'IMBA dès avril prochain. Nous souhaitons une bonne saison à tous nos pilotes.

⇒ **Bicqueley Animations Loisirs.**

L'Association organise son prochain LOTO **Samedi 15 Mars 2014** à la Salle des Fêtes Communale à partir de 20h30. Comme les années précédentes, de nombreux lots à gagner. Inscription possible par avance : Mme Ginette BONNEAUX (03.83.64.21.54.

⇒ **Etoile Sportive de Bicqueley.**

Organisera les feux de la Saint Jean le vendredi 27 juin 2014. Vous pouvez les aider en leur déposant proprement du bois en tas, au terrain de Gye. D'avance, ils vous en remercient. Le Club compte 6 équipes dont 4 équipes enfants âgés de 5 à 13 ans et 2 équipes Senior ainsi classées : l'équipe senior 2 est 6^{ème} en 4^{ème} Division et l'équipe senior 1 est 10^{ème} en 3^{ème} Division. Le club recrute pour les équipes enfants : joueurs et dirigeants. L'entraînement a lieu pour les enfants au terrain de foot les mercredis après midi à 14h.

⇒ **A.C.C.A de Bicqueley.**

La brocante, organisée par l'ACCA, se tiendra le **Dimanche 15 Juin 2014** pour la 3^{ème} année. Nous souhaitons associer aux personnels de l'A.C.C.A. toutes personnes bénévoles désireuses de s'investir dans cette manifestation. Les volontaires peuvent dès à présent contacter Mme Bernadette KERN au 03.83.43.46.80 ou par mail : kern_bernadette@bbox.fr.

Pour louer leur salle route de Gye, vous pouvez prendre contact auprès de M. Bruno DELAHAYE au 06.68.81.74.33 / 03.55.08.11.16.

⇒ **Les Sentiers des Deuilles.**

1) Bilan du téléthon : La soirée dansante et les 2 randonnées organisées dans le cadre du téléthon ont permis de reverser un chèque de 1600€ à l'AFM/Téléthon.

2) Prochaines sorties : marche de nuit le 21 février 2014 à Mont le Vignoble à 18h (Mairie) (9 et 12 km). Possibilité de restauration à l'issue de la rando ; **Traditionnelle randonnée des Nivéoles le dimanche 9 Mars 2014** à Bicqueley (9 et 12km) (départ 9h salle des fêtes de Bicqueley). Possibilité de restauration à l'issue de la rando. **13^{ème} randonnée des deuilles le dimanche 6 avril 2014** au départ de Viterne (Stade de Foot) à partir de 7h30 (sur des circuits de 9-16-21 et 32 kms). Ouverte à tous. Ravitaillement sur tous les circuits. Participation : 3€. Renseignements complémentaires sur ces sorties sur le site internet : sentiersdesdeuilles.fr.

⇒ **Les Amis de Jacqueline et Bernard.**

Organisent un repas dansant le **Dimanche 2 Février 2014**. Ils vous donnent rendez-vous à 12h à la Salle des Fêtes pour partager un couscous (27€). Vous pouvez vous inscrire auprès de Mme Annie MOUROT au 03.83.43.21.21 ou M. Bernard MOUROT au 03.83.64.26.16.